

LE CHIFFRE

550

C'est le nombre de cimetières où se trouvent, en Algérie, des tombes de Français chrétiens ou juifs. Certains sont préservés, beaucoup ont été dégradés.

LE CONTEXTE

L'État veut mobiliser pour les travaux

Le ministère des Affaires étrangères et européennes, en accord avec la mission interministérielle aux rapatriés, le représentant du Consistoire central de France, a réuni récemment l'ensemble des associations de rapatriés et des élus, notamment le député UMP des Bouches-du-Rhône Éric Diard, vice-président du Groupe d'études sur les rapatriés. Il s'agissait de faire le point sur les actions accomplies dans le cadre du plan d'action sur les sépultures civiles françaises en Algérie. Et surtout de mettre en œuvre l'arrêté du 23 juin dernier sur le regroupement des tombes dans le respect des cultes. Regroupement qui, pour le quai d'Orsay, est inévitable pour des petits cimetières très dégradés. Les pieds-noirs préfèrent, sans être totalement hostiles à ce plan, la "remise en décence" des cimetières, sans transfert. Peu choisissent le transfert des restes en France. État et communes vont s'épauler pour le financement.



LA PHRASE

"Après le rapatriement des vivants, nous ne voulons pas être les témoins aujourd'hui d'un rapatriement massif de nos morts."

JOCELYNE QUESADA,
VICE-PRÉSIDENTE DU COLLECTIF
DE SAUVEGARDE
DES CIMETIÈRES D'ORANIE

Les cimetières de la mémoire

Le Quai d'Orsay dit préserver les sépultures françaises en Algérie. Les rapatriés veulent limiter les regroupements

Un proverbe qui sonne comme un attachement ultime à une terre qui a été celle des rapatriés: "Le cimetière de Bône, envie de mourir il te donne". Et puis la réalité parfois cruelle, celle des cimetières français en Algérie aujourd'hui, avec des situations indignes et, malgré tout, un programme de travaux dans les nécropoles.

Une réunion, la troisième du genre, s'est tenue sur ce dossier sensible à la mi-juillet au ministère des Affaires étrangères, en accord avec la Mission interministérielle des Rapatriés. Le gouvernement, à un an du cinquantième des accords d'Évian et de l'indépendance de l'Algérie souhaite régler la situation des "seuls cimetières dont l'état de dégradation ne permet plus d'envisager leur réhabilitation". Cela par le biais de regroupement des restes des parents et ancêtres des rapatriés dans des caveaux de cimetières urbains, centraux où l'entretien et la surveillance sont plus faciles.

"Nous devons être sur une ligne raisonnable, assure Yves Sainsot, président de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-mer et de leurs amis (Anfanoma). Certains cimetières à l'abandon ou saccagés ne peuvent pas être remis en état. Sur une liste de 138 par exemple qui a été étudiée, un seul pouvait être sauvé. Le regroupement est une solution correcte mais nous demandons pour chaque site une consultation étroite et préalable. L'Algérie joue le jeu car elle sait qu'il y a aussi un 'tourisme de la mémoire' à préserver."

Mais la blessure est là, présente. Guy Montaner, un pied-noir

marseillais écrit dans un texte à la mémoire de ses aïeux: "Je suis face à leur tombe et j'ai l'impression d'entendre leur voix j'ai compris qu'ils souhaitaient tous rester unis, à jamais, dans ce cimetière d'Aïn el Turck, leur cimetière." D'autres vont bien au-delà de l'émotion légitime, du culte de la mémoire. Sur internet, circulent des photos de tombes pillées, de caveaux transformés en jardin potager.

Alors, l'une des dispositions du "plan" du Quai d'Orsay pour les cimetières français passe mal: si les familles de rapatriés n'acceptent pas le regroupement dans un autre cimetière que celui où reposaient les leurs, elles ont un délai de quatre mois pour faire transférer en France leurs restes, à leurs frais.

"J'ai compris qu'ils voulaient rester unis dans leur cimetière d'Aïn el Turck." G. MONTANER

Une solution onéreuse et inacceptable pour beaucoup (voir ci-dessous).

Les associations qui ont parcouru l'Algérie et ses cimetières la rejettent et œuvrent pour la réhabilitation. "Il y a eu des avancées sur ce dossier depuis quatre ans, indique Éric Diard, député-maire UMP de Sausset, seul présent à la réunion de Sausset. L'État a débloqué deux millions de francs dans le cadre d'un 'fond de concours' pour des remises en décence des nécropoles. Les communes peuvent y abonder. Marseille, Marignane



Le cimetière de Maison Carrée Belfort (El-Harrach) près d'Alger.

/PHOTOS BRUNO SOUILLARD

l'ont fait notamment, d'autres le feront, nous battons le rappel actuellement. Sur le délai de quatre mois pour se déterminer, il peut être étendu. D'autant que les familles, selon leur choix, doivent se rendre en Algérie pour une exhumation et que cela demande du temps. Je me rendrais le 17 septembre en Algérie."

Un voyage qui pourrait devenir, avec la présence d'autres élus, un audit des cimetières, comme le veulent les associations.

Philippe LARUE

plarue@laprovence-presse.fr

Les contacts

Pour toute demande sur un cimetière, ministère des Affaires étrangères, 01 43 17 53 53 ou www.diplomatie.gouv.fr

Vous pouvez aussi contacter le collectif de sauvegarde des cimetières d'Oranie, Antoine Candela 04 66 36 70 18 csonation.nimes@orange.fr ou Jocelyne Quesada 04 91 68 34 26. Ou l'association de sauvegarde des cimetières d'Algérie, Dr Alain Bourdon, 04 91 75 38 63.

PRATIQUE

Ces sites seraient regroupés

Cette liste qui résulte d'un accord entre la France et l'Algérie de juillet dernier indique la wilaya (département), la ville et les cimetières périphériques qui seront regroupés dans le ou la nécropole de la ville:

Alger, ville d'El Harrach (Maison carrée, cimetière de Belfort), seraient regroupés: Reghaia, Aïn Taya, Bordj El Bahri (Cap Matifou), Bordj El Kifan (Fort de l'Eau), Dar El Beida (Maison Blanche).

El Biar (cimetière du Mont d'Or): Baba Hassen, Birtouta, Bouzaréah, Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour, Khraicia, Mahelma, Ouled Fayet, Rahmania (Ste Amélie), Saoula, Soudania (Près de Zeralda), Staoueli, Zeralda.

Au cimetière du bd des Martyrs (Bru): Birkhadem et Bir Mourad Rais (Birmandreïs).

Aïn Defla (Duperré): Arib, Cheikh Benyahia, El Abadia, El Amra, El Attaf, El Khemis (Affreville), Rouïna, Sidi Bouabida, Sidi Lakhdar.

Blida: Bougara, Bouinan, Chebli, El Affroun, Larbaa, Meftah (Rivet), Oued-El-Alleug.

Bordj-Bou-Arredj: Khelil, Medjana, El Annassers.

Tipaza, cimetière de Cherchell: Sidi Ghiles, Gouraya, Aïn Tagou, Khemisti, Bou Ismail, Fouka, Douaouda.

Au cimetière de Hadjout: Ahmeur El Ain, Attatba, Bourkika, Meurad, Nador, Sidi Rached.

Tizi Ouzou: Aïn El Hamman (Michelet), Azzefoune (Port Geydon), Draa El Mizane.

Annaba (Bône, ancienne Hippone): Aïn Berda et Berrahal.

Batna: Ras El Aioun

El Tarf (Les Tamaris): Aïn El Assel, Asfour, Bou Hadjar, Bouteldja, Cihiani, Zerizer.

Guelma: Aïn Hassainia, Aïn Larbi, Aïn Makhlof, Aïn Regada, Belkheir, Bouati Mahmoud, Bouchegouf, Boukhamouza, Boumahra Ahmed, El Fedjouj, Medjez Sfa, Menzel Bouguettya, Oued Cheham, Oued Zenati, Tamlouka.

Jijel (Djidjelli): Taher, Ziana Mansouriah

Mila: Tadjenanet, Tiberguent, Zeghaia.

Oum-Elbouagui (Canrobert): Aïn Babouche, Aïn Kercha, Aïn Mliila, Oum-Elbouagui.

Aïn-Temouchent: El-Amria, Aghlal, Aïn Kihel, Aïn Tolba, Terga.

Au cimetière de Elmam Bouhdjar: Aïn El Arba

Mostaganem: Aïn Sidi Cherif, Fornaka, Sidi Lakhdar, Sour, Touahria

Sidi Bel Abbès: Teghalimet, Sidi Ali Benyoub, Tabia, Boukhanefis, Sidi Khaled, Sidi Lahssen, Lamtar, Hassi Zahana, Ben Badis, Belarbi, Sidi Hamadouche, Aïn El Berda

Tiaret: El Dahmouni, Mechraa Sfa, Medrissa.

Tissemilt (Bourbaki): Bordj Bou Naama.

Tlemcen: Remchi, Maghnia, Ouled Mimoun, Ben Sekran, Sidi Abdelli

Sétif: Aïn Arnat, Aïn Arnat-Bouhira, Aïn Lahdjar, Beni Aziz, Beni Fouda, El Ouricia.

Skikda (Philippeville): Aïn Bouziane, Bekkouch Lakhdar, El Had-daik, Emdjez Edchich, Es Sebt, Salah Bouchaour.

Tébessa: Bekkaria, Morsott.

L'INTERVIEW Jocelyne QUESADA Collectif de sauvegarde des cimetières d'Oranie

"Des députés doivent inventorier tous les sites avec nous"

Jocelyne Quesada, a pris et prend toujours une part active à la préservation des nécropoles françaises en Algérie avec le "Collectif de sauvegarde des cimetières d'Oranie" présidé par le Nîmois Antoine Candela. Elle réagit vivement aux annonces du ministère des Affaires étrangères.

Pourquoi y a-t-il une volonté de régler aujourd'hui ce dossier en donnant un délai de quatre mois à ceux qui ont des parents, des ancêtres enterrés en Algérie?

Avant la rencontre de juillet, j'ai assisté aux précédentes réunions et ce délai était déjà mis en avant. Rien de nouveau sous le soleil. Mieux, le ministère des Affaires étrangères met la pression alors que nombre de rapatriés sont mal informés. C'est un dossier sur lequel notre association a œuvré dès 1989 et dont l'État a commencé à se saisir avec le voyage de Jacques Chirac en Algérie en 2003.

Y a-t-il une véritable dégradation des sépultures des Français catholiques et juifs dans les cimetières algériens?

Oui, j'ai fait avec d'autres personnes nombre de voyages, interrompus par la période de terrorisme. Il y a l'usage du temps mais aussi des pillages, des profanations comme près d'Oran, le cimetière de Saint-Cloud dont les magnifiques chapelles ont été dévastées. Un cimetière juif a été massacré par une route tracée au milieu, avec des ossements laissés à l'air libre. Les exemples sont nombreux. Certaines municipalités, qui ont d'autres



Jocelyne Quesada.

/PHOTO LP

priorités, n'entretiennent pas leurs nécropoles qu'ils s'agissent des tombes de Français enterrés avant l'indépendance ou de celles des Algériens. Une amie en Algérie qui nous aide sur ce dossier me disait: "Comment voulez-vous qu'ils respectent vos morts alors que nous ne respectons pas les nôtres?"

Quels relais avez-vous en Algérie?

Nous avons des délégués algériens aux cimetières dans les villes de grande et moyenne impor-

tance. À Sidi Bel Abbès, c'est même le responsable du conseil communal. Les gardiens des cimetières nous aident. Tous connaissent la situation sur le terrain. Un organisme de coordination national a été créé. Dans certains secteurs, les choses avancent comme par exemple au cimetière Tamashouet d'Oran où des réhabilitations de carrés se sont faites ainsi que des regroupements. Nous refusons que, comme cela a été fait, les regroupements de dépouilles se fassent anonymement, avec un simple numéro sur le nouveau caveau.

Pour vous, le regroupement des cimetières est un pis-aller?

Oui. Pour certains cimetières isolés très dégradés, c'est inévitable mais notre association, comme celle en charge de l'Algérie, agit pour la "mise en décence" des nécropoles sur place. Il faut continuer. Le conseil régional Paca nous aide financièrement, les communes s'y mettent. Selon un ancien ambassadeur en Algérie, il faudrait de 2 à 4 millions d'euros pour des travaux *in situ*. Un groupe de députés doit parcourir l'Algérie avec nous pour inventorier tous les sites et les travaux à faire.

Pour vous le rapatriement des corps en France n'est pas une solution?

Ce n'est pas digne pour ceux qui dorment sur ce qui a été leur terre. C'est aux frais des familles et l'État n'annonce pas d'aides. Pour le simple transport de port à port, d'Oran à Marseille, cela représente déjà 3 000 euros.

Recueilli par Ph.L.